



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ABITIBI-OUEST (MRC)

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la MRC d'Abitibi-Ouest :

QUE, conformément à l'article 152 du Code municipal, une séance extraordinaire du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest est convoquée, par le greffier-trésorier, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, soit le 11, 5^e Avenue Est à La Sarre le **mercredi 28 février 2024 à 19 h.**

DONNÉ A LA SARRE
Ce 23 février 2024

Normand Lagrange
Directeur général
Greffier-trésorier